**Pour publication immédiate :** 7/28/2016 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

# LE GOUVERNEUR CUOMO ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL SCHNEIDERMAN ANNONCENT LE DÉPÔT DU MÉMOIRE D'AMICUS CURIAE (AMI DE LA LOI) CONTESTANT LA LOI DISCRIMINATOIRE CONTRE LES TRANSGENRES DE LA CAROLINE DU NORD

***La coalition de New York et de Washington, comprenant dix États et le District de Colombie, dépose un mémoire d'amicus curiae (ami de la cour) dans le but de prévenir l'application de la soi-disante « loi de la salle de bain » de la Caroline du Nord.***

***La coalition et deux États supplémentaires ont déposé un second mémoire opposant le Défi de l'orientation fédérale du Texas, qui vise à prévenir la discrimination des personnes transgenres dans les écoles publiques***

Le Gouverneur, Andrew M. Cuomo, et le Procureur général, Eric T. Schneiderman, ont annoncé aujourd'hui que l'État de New York dirigerait une coalition de dix États et du District de Colombie afin de contester la loi ouvertement discriminatoire de la Caroline du Nord, qui limite la capacité des villes et des localités à protéger les droits des personnes transgenres et non-conformes à un sexe. En outre, la coalition, ainsi que deux autres États, ont déposé un second mémoire en faveur de la politique opposant le Défi de l'État du Texas de l'orientation fédérale permettant aux étudiants transgenres d'utiliser les installations conformes à leur identité sexuelle.

« Le genre de division et de discrimination encouragé par cette loi mine directement les valeurs fondamentales de cette nation », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Tout comme à New York, la force de ce pays se trouve dans notre diversité et l'inclusion. À une époque où tant de gens cherchent à créer des failles qui séparent les Américains, il est de notre responsabilité de se battre et de faire tout notre possible pour rapprocher cette nation. »

« Les personnes transgenres méritent de vivre dans la dignité, sans discrimination », **a déclaré le Procureur général Schneiderman.** « New York sait, de première main, que forcer les étudiants transgenres et les travailleurs à utiliser les installations incompatibles avec leur identité sexuelle est inutile, impraticable et porte atteinte à la base de l'idéal américain de la justice égale en vertu de la loi. Mon bureau continuera à se battre tous les jours pour défendre la garantie fondamentale de la protection égale de la loi pour tous les Américains. »

La *Public Facilities Privacy & Security Act* de la Caroline du Nord, également connue sous le nom de H.B.2 de la Caroline du Nord, a été promulguée en mars 2016, en réaction à une ordonnance de non-discrimination dans la ville de Charlotte, qui comprenait des protections

contre la discrimination en fonction de l'identité sexuelle. La loi de la Caroline du Nord exige que les conseils locaux des organismes publics et des agences d'éducation nécessitent des installations changeantes ou des salles de bain à occupation multiple désignées pour être utilisées par, et uniquement par les personnes en fonction de leur « sexe biologique ». La loi définit le « sexe biologique » comme « la condition physique d'être un homme ou une femme, qui est indiquée sur le certificat de naissance d'une personne. »

En réponse à la loi discriminatoire, le Gouverneur Cuomo a signé un décret en mars, interdisant les voyages non essentiels en Caroline du Nord. Le Procureur général Schneiderman a également interdit les voyages non essentiels en Caroline du Nord du personnel du bureau du Procureur général. En mai, les États-Unis ont poursuivi la Caroline du Nord, son gouverneur, son ministère de la Sécurité publique, l'Université de la Caroline du Nord, ainsi que le conseil des gouverneurs de l'UNC, alléguant que l'implantation et l'exécution de la H.B. 2 constitueraient une violation des lois fédérales de lutte contre la discrimination. New York et sa coalition ont déposé ce mémoire à l'appui de la poursuite américaine, faisant valoir que l'expérience des États démontre que la loi de la Caroline du Nord n'est pas nécessaire pour protéger la sécurité et la confidentialité des droits, et que la loi causerait plutôt un préjudice injustifié et inutile aux personnes transgenres.

New York est rejoint par neuf autres États dans le mémoire, y compris : Washington, la Californie, le Connecticut, l'Illinois, le Maryland, le Massachusetts, le Nouveau-Mexique, l'Oregon et le Vermont, ainsi que le District de Colombie.

Le New Hampshire et le Delaware ont aussi rejoint cette coalition dans le dépôt d'un second mémoire d'*amicus curiae* opposant le défi de l'État du Texas à publier l'orientation fédérale qui permet aux étudiants transgenres d'utiliser des installations à occupation multiple unisexe selon leur identité sexuelle.

En mai 2016, le Texas et plusieurs autres États ont intenté un procès devant un tribunal fédéral contestant les lignes directrices fédérales qui ordonnent aux écoles publiques de permettre aux personnes d'utiliser des installations correspondantes à leur identité sexuelle. Selon les ministères fédéraux de l'Éducation et de la Justice, qui ont publié les lignes directrices en vertu d'une loi qui étend la loi antidiscriminatoire fédérale aux programmes éducatifs recevant un financement fédéral, ces dernières visent à faire en sorte que « les étudiants transgenres bénéficient d'un environnement scolaire favorable et non discriminatoire. » Tandis que le Texas affirme que l'orientation fédérale pose un risque pour la sécurité du public, le mémoire de la Coalition soutient qu'aucun préjudice n'avait été démontré et que sans cette orientation fédérale, les personnes transgenres seraient à risque de préjudice injustifié et inutile.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418